



### ■ Contexte

Le colza d'hiver, est régulièrement colonisé par le puceron vert du pêcher ou le puceron cendré à l'automne. Ces pucerons sont vecteurs de viroses.

Le Turnip Yellow Virus (TuYV), en français virus de la jaunisse du navet, est la virose la plus fréquente sur colza, pouvant occasionner des pertes de rendement de plusieurs quintaux (deux autres virus peuvent être transmis, mais à des fréquences beaucoup plus faibles en raison de leur mode de transmission). Cette virose est transmise principalement par le puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) qui est de plus en plus difficile à contrôler par les insecticides, du fait de développement de résistances aux principaux insecticides autorisés et du retrait récent des insecticides de la famille des néonicotinoïdes. La fréquence de présence de pucerons dans les secteurs les plus concernés oscille en moyenne autour de 60 % sur les 8 dernières années. La pratique de protection pour lutter contre la transmission de virose par le puceron est d'au moins un traitement à base de néonicotinoïde, souvent le Proteus qui associe deux matières actives. Avec la perte des néonicotinoïdes, la protection à base de pyrèthre reste à l'heure actuelle la seule solution autorisée. Dans un contexte ravageurs élevé à l'automne 2018, l'augmentation du nombre de traitements a montré une faible efficacité.

### ■ Description de la solution

Depuis l'automne 2017, des variétés avec une résistance partielle sont proposées à la vente au catalogue Français et Européen. Elles ont été testées dans le réseau d'évaluation de post inscription en 2017/2018, et certaines d'entre elles présentent des performances et un profil tout à fait adapté à leur mise en culture dans les régions les plus concernées par les pucerons à l'automne. Par ailleurs, le niveau de résistance de ces variétés permet un contrôle nettement supérieur à celui obtenu par une protection insecticide sur le vecteur de la virose qu'est le puceron vert, et permet de se passer de protection insecticide contre ce vecteur dont la nuisibilité directe est faible.

### ■ Filières concernées

Oléagineux

### ■ Déploiement actuel

Le nombre de variétés actuellement disponibles (5 à 8) a permis la mise en culture d'environ 200 000 ha de variétés résistantes au TUYV à l'automne 2018. Un nombre important de nouvelles variétés en préinscription est en cours de test dans un réseau d'évaluation spécifique pour la résistance.

### ■ Niveau de réduction d'utilisation et/ou d'impact potentiel

L'utilisation de la résistance génétique permet de s'affranchir de la protection insecticide contre le puceron vert du pêcher, qui selon les années et les secteurs nécessitait un, voire deux traitements en végétation avec la perte des insecticides de la famille des néonicotinoïdes. La réduction d'IFT est donc de l'ordre de 1 à 2 selon les cas.

### ■ Freins à lever et conditions de réussite

L'un des freins à la diffusion de variétés innovantes est lié à leur performance agronomique. Or, il semble que dès à présent du matériel adapté existe. Pour une diffusion durable à grande échelle, reste à évaluer le risque de contournement de cette résistance par la virose. Ces travaux ne sont pas encore engagés, faute de financement.

### ■ Surcout/gain

Pas de surcout et les variétés sont aussi performantes.

### ■ CEPP

Ces variétés font l'objet d'une fiche action CEPP.

### ■ Déploiement envisagé dans le temps

50 % de la sole avec variétés résistantes TUYV pour 2025 si les études de contournement de la résistance sont réalisées que les résultats le permettent, avec un déploiement plus important dans les zones où cette virose est plus fréquente.

## ■ Indicateur de déploiement (preuve)

Le pourcentage de variétés intégrant de la résistance mises en culture.

## ■ Engagements des acteurs pour le déploiement

**UFS** : par la valorisation des ressources génétiques et la mise en œuvre des méthodes de sélection disponibles, inscrire et proposer aux agriculteurs des variétés présentant une tolérance accrue aux stress biotiques et abiotiques avec une qualité et un rendement conservés, faciliter l'accès aux informations correspondantes sur les variétés pour éclairer le choix des agriculteurs et maintenir les efforts et les axes de R&D poursuivant ces objectifs, notamment via des partenariats publics privés aux niveaux national et européen.

**GNIS** : promouvoir le progrès génétique et l'utilisation de variétés résistantes adaptées aux usages souhaités.

**ACTA, les Instituts techniques agricoles au travers de Terres Inovia** : mettre en place, avec le CEVES, un réseau commun d'évaluation spécifique pour les semenciers dans le cadre du dépôt des nouvelles variétés pour évaluer le niveau de résistance des variétés déclarées résistantes ou tolérantes à la virose afin de référencer les nouvelles variétés et les rendre éligible au CEPP qui a été obtenu fin 2018.

**APCA/Coop de France/FNA** : promouvoir cette solution auprès des réseaux respectifs (adhérents/membres) pour déclinaison opérationnelle :

- au travers du conseil en culture : évaluer le risque pour l'exploitant puis promouvoir l'utilisation de variétés résistantes au puceron vert, vecteur de la virose sur colza. Proposer un itinéraire cultural adapté et combiné pour lutter (prophylactique et curatif) contre le puceron vert
- au travers des expérimentations de mise en œuvre sur le terrain : accompagner et démultiplier sur les territoires, les efforts de R&D en réalisant des essais agronomiques démontrant l'intérêt agronomique, économique et environnemental de cette solution.

**FOP** : porter à connaissance et à valoriser auprès des producteurs d'oléagineux et de protéagineux cette solution.

### Demande adressée aux pouvoirs publics :

Soutenir les études concernant les contournements de la résistance par le virus.